

# VALMAG

LE MAGAZINE DU VALTOM // N°25 - MAI 2017

SYNDICAT POUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



## NUMÉRO SPÉCIAL ANNIVERSAIRE Les 20 ans du VALTOM



### P4 DOSSIER ANNIVERSAIRE

Les 20 ans du VALTOM,  
à travers des témoignages.



### P10 WEB

[www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr) version 2.0







# LE VALTOM AUJOURD'HUI

## UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

Suite à la promulgation de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), un nouveau schéma de coopération intercommunale a été arrêté par la préfète du Puy-de-Dôme. A cet effet, des communautés de communes ont fusionné et de nouveaux territoires ont émergé. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nombre d'intercommunalités est passé de 44 à 14 dans le Puy-de-Dôme. En conséquence certains changements sont intervenus au niveau des collectivités adhérentes du VALTOM. Ce sont désormais 9 collectivités en charge de la collecte des déchets qui adhèrent au syndicat de traitement des déchets ménagers.

9 collectivités | 543 communes | 667 801 habitants

\* 5 communes n'adhèrent pas au VALTOM : Charensat et Dorat, Thiers, Escoutoux et St-Rémy-sur-Durolle sur la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne

LE TERRITOIRE DU VALTOM ET SA POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017



**TDM**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE  
17 communes - 14 882 habitants

**CAM**  
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE  
21 communes - 284 672 habitants

## UNE GOUVERNANCE INSCRITE DANS LA CONTINUITÉ



Le jeudi 23 mars s'est déroulé le comité syndical du VALTOM. L'occasion de réunir les 38 nouveaux délégués représentant les 9 collectivités adhérentes.

Laurent BATTUT a été réélu dans ses fonctions de Président. Ce dernier a proposé l'élection de 4 Vice-présidents aux membres de l'assemblée qui ont eux aussi été reconduits : Marcel ALEDO, Claire LEMPEREUR, Claude MASSEBOEUF et Guy MAILLARD.

## QUAND LE DÉCHET DEVIENT UNE RESSOURCE

La politique actuelle du VALTOM repose sur les 4 éléments suivants :

① Produire moins de déchets, grâce aux outils et actions mises en place sur le territoire :

 Compostage individuel, collectif et de proximité	 OrganiCité®	 TZDZG Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage	 Éducation à l'environnement
--	-----------------	--	---------------------------------

② Valoriser plus :

 Pôle de Valorisation Vernéa	 Plateforme de broyage et compostage, cocompostage à la ferme	 Transport	 Réduction du stockage des déchets
---------------------------------	--	---------------	---------------------------------------

③ Maîtriser les coûts :

 Un coût de traitement unique	 Maîtriser les dépenses	 Rechercher de nouvelles recettes	 Optimiser les recettes existantes
----------------------------------	----------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

④ Coopération territoriale :

 Mutualisation	 Partenariat public, privé, associatif	 Actions de communication et de prévention départementales	 Benchmarking
-------------------	---	---	------------------





# LES 20 ANS DU VALTOM

P.4

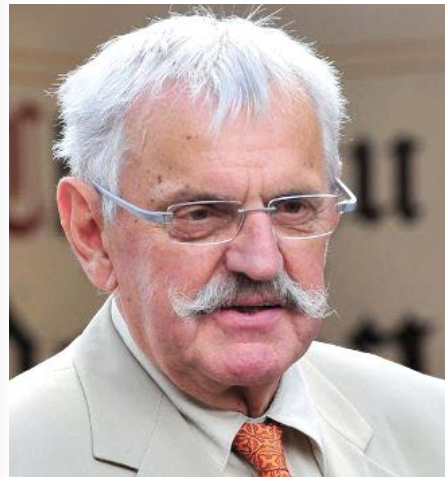
## 1997 : LE VALTOM... AU COMMENCEMENT

*A l'initiative des services de l'Etat, des collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers, le VALTOM a été créé en 1997 pour mettre en place les installations de valorisation et de traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire. Il fête cette année ses 20 ans.*

Etablissement public administré par des élus du territoire, André GAY, Maire honoraire de Besse et Saint-Anastaise et ancien Président du SICTOM des Couzes, fut le 1<sup>er</sup> Président du VALTOM.

Il revient sur la création et les 11 années passées à la tête du syndicat départemental.

### RENCONTRE AVEC ANDRÉ GAY 1<sup>ER</sup> PRÉSIDENT DU VALTOM



Le VALTOM a été créé pour faire face aux perspectives à court et moyen terme de saturation des décharges d'ordures ménagères.

Gabriel GAY, Président du SICTOM Issoire Brioude, dont le territoire est à cheval sur le département du Puy-de-Dôme et sur celui de la Haute-Loire, est allé solliciter le Président du Conseil général du Puy-de-Dôme pour la création d'un syndicat départemental de traitement des ordures ménagères.

La décharge de son syndicat n'avait plus de capacités disponibles et les autorisations administratives d'exploitation arrivaient à leur terme. La commune de Clermont-Ferrand rencontrait également des problèmes avec les riverains de la décharge de Puy

Long qui s'opposaient à son extension.

Suite à l'échec du projet d'incinérateur « de la Combaude » porté par la ville de Clermont-Ferrand, l'idée d'une structure départementale s'est progressivement imposée pour la réalisation d'un projet mutualisé de traitement des ordures ménagères.

Le VALTOM a donc été créé en janvier 1997. Les présidents des syndicats les plus importants du Puy-de-Dôme, Clermont Communauté et Syndicat du Bois de l'Aumône, n'ont pas souhaité en assurer la présidence et ont sollicité ma candidature en ma qualité de Président du SICTOM des Couzes ; je représentais un syndicat rural ce qui rassurait les élus des autres « petits syndicats ».



Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bègles en 2005

P.5

### LA PRÉSIDENTE DU VALTOM



ANDRÉ  
GAY  
1997 - 2008



GABRIEL  
GAY  
2008 - 2013



LAURENT  
BATTUT  
2013 - ...

#### Que retenir des 11 années passées à la tête du syndicat ?

Le projet du VALTOM était de constituer une filière complète de traitement des ordures ménagères s'articulant autour de l'incinérateur ; il a été adopté à l'unanimité au sein du VALTOM.

Comme sur beaucoup de projets de cette importance, les intérêts politiques et industriels sont très vite venus bouleverser l'avancée du projet ; s'en est suivi une longue période de recours allant du Tribunal administratif au Conseil d'Etat, pour finalement arriver en 2008, et contre toute attente, à un refus d'autorisation d'exploiter formulé par le Préfet de l'époque ; ce dernier m'avait affirmé la veille être en mesure d'autoriser le projet.

J'avais été élu pour conduire le projet à son terme ; ce refus qui semblait être « venu d'ailleurs » m'a profondément choqué et a conduit à ma démission. Le projet est finalement revenu sur les rails et Gabriel GAY a pu conclure ce dossier qui a mis plus de 15 ans pour aboutir.

Malgré les difficultés, cela a été une grande fierté pour moi de conduire ce projet d'utilité publique ; et également une belle aventure humaine.

Les conditions parfois difficiles dans lesquelles il s'est déroulé, ont renforcé mes liens avec les autres élus du VALTOM, avec nos conseils techniques et juridiques et avec l'équipe technique et administrative menée, au tout début par Elie BADIOU, puis par

Bernard BEAUME. Tous très impliqués et dévoués, nous avons constitué une équipe soudée autour de valeurs partagées et d'objectifs communs.

#### Quel regard portez-vous sur le syndicat aujourd'hui ?

Bien qu'éloigné de la vie du VALTOM, je perçois que l'équipe renouvelée avec le Président Laurent BATTUT et le Directeur Olivier MEZZALIRA, a bien pris les rênes et j'espère qu'ils veilleront sans relâche à protéger les intérêts de nos syndicats de collecte dans les contrats présents et à venir passés avec les exploitants industriels de nos installations.



Visite du pôle de valorisation Vernéa par le conseil municipal de Besse et St-Anastaise en 2016





# LES 20 ANS DU VALTOM

P.6

## 1999 : LA GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

Les végétaux représentent 30% du poids de notre poubelle. Le VALTOM a donc identifié la gestion de ce type de déchet comme une de ses priorités. Peu de temps après sa création, la 1<sup>ère</sup> campagne de promotion du compostage individuel a vu le jour. Parallèlement, des installations de traitement et des pratiques innovantes ont été mises en œuvre. Dominique FRAYSSE, 1<sup>ère</sup> agent technique du VALTOM, revient sur la genèse de cette nouvelle dynamique.

### RENCONTRE AVEC DOMINIQUE FRAYSSE

#### 1<sup>ER</sup> AGENT TECHNIQUE DU VALTOM



**Vous avez intégré le service technique du VALTOM à sa création et vous avez participé en 1999 à la mise en œuvre d'une des premières campagnes de promotion des composteurs individuels de jardin. Comment s'est déroulée cette 1<sup>ère</sup> opération ?**

Nous avons profité de notre présence à la foire de Cournon cette année-là pour lancer cette opération et plus largement la présentation des intérêts du compostage individuel.

Le succès fut au rendez-vous à tel point que nous avons dû organiser la distribution en 2 sessions pour pouvoir honorer toutes les demandes qui provenaient de tout le territoire (~ 6 300 composteurs).

Le personnel des collectivités adhérentes au VALTOM m'a aidé pour effectuer ces distributions, parfois dans des endroits très insolites tels qu'une grange !

Malgré le peu de moyens disponibles à l'époque, les usagers étaient présents et intéressés par cette démarche qui fut la première d'une longue série.

**Vous avez eu en charge l'organisation de plusieurs campagnes annuelles de promotion du compostage individuel. Que retenir-vous de ces actions ?**

Petit à petit le VALTOM a travaillé de concert avec ses collectivités adhérentes pour développer ces opérations annuelles qui sont toujours conduites aujourd'hui.

**LEXIQUE**  
\*ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail.  
\*Biodéchets : déchets biodégradables solides des ménages (déchets alimentaires et déchets verts).



J'ai constaté une véritable montée en puissance de la demande des usagers. Le VALTOM et ses collectivités adhérentes étaient vraiment précurseurs sur ce sujet.

Depuis quelques années, la distribution est accompagnée de formation à la pratique du compostage ou d'ateliers de pratique de jardinage au naturel. On essaie aujourd'hui de replacer le compostage dans la pratique quotidienne de la gestion des déchets par l'utilisateur.

Il devient un élément parmi d'autres de bonnes pratiques visant à réduire sa production de déchets. Il a aujourd'hui dépassé les limites de la maison individuelle.

On le développe aujourd'hui sur d'autres lieux tels que des établissements scolaires, des hôpitaux, des ESAT\*, des immeubles, des supermarchés, ...). En parallèle du compostage de proximité, des installations de compostage à échelle industrielle ont été mises en place à partir de 2003 pour valoriser les végétaux qui sont déposés en déchèteries.

Les déchets verts et biodéchets\* sont des déchets sur lesquels chacun d'entre nous peut agir.

En tant qu'utilisateur, nous pouvons les réduire via des pratiques alternatives telles que le broyage et le paillage, les valoriser sur place. Il ne faut pas oublier que ces déchets représentent 30% du poids de notre poubelle.

**POUR COMMANDER UN COMPOSTEUR**



**RENDEZ-VOUS SUR [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr)**



Distribution de composteurs individuels de jardin - Le Cendre 2006

### LA GESTION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX AUJOURD'HUI (données 2016)



Et demain, un schéma départemental de gestion des déchets organiques pour une gestion organisée et optimisée.





# LES 20 ANS DU VALTOM

## 2007 : LA PRÉVENTION FAIT SON APPARITION

Après avoir lancé l'opération « Compostage individuel de jardin » sur l'ensemble du territoire et développer la valorisation des végétaux à l'échelle industrielle, le VALTOM souhaite conduire de nouvelles actions visant à réduire la production des déchets et leur nocivité. En 2007, associé au Conseil départemental du Puy-de-Dôme et à l'ADEME\*, il recrute la première chargée de mission Prévention du département bien avant que la réglementation oblige les collectivités à intégrer la prévention comme élément central de leur politique.

Les principaux acteurs de l'époque témoignent aujourd'hui de leur implication dans l'impulsion de cette nouvelle dynamique sur le département.

### RENCONTRE AVEC CHRISTINE RAYNAUD AGENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME



déchets, a très vite compris que la prévention des déchets induisait des changements de comportement de chaque citoyen, qui nécessitaient la mise en œuvre d'une animation forte. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de participer au financement d'un poste de chargée de mission prévention, positionné au VALTOM et quelques années plus tard de réaliser de manière volontariste un plan départemental de prévention.

Interlocuteur historique des EPCI\* de collecte et traitement des déchets, le conseil départemental a déployé une grande énergie pour convaincre du bien-fondé de la démarche.

L'union faisant la force, l'association Conseil départemental/VALTOM/ADEME a permis de mettre en œuvre les moyens humains, financiers et techniques indispensables à l'impulsion d'une dynamique de changement.



Compostage de grande capacité à l'hôpital d'Ambert.

#### Quel a été le rôle du département dans le développement de la prévention sur l'ensemble du territoire ?

En 2007, le Conseil général (aujourd'hui conseil départemental) était détenteur de la compétence planification des déchets et à ce titre là il menait une politique active d'accompagnement et de soutien financier des collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Les évolutions réglementaires et le constat d'une production de déchets toujours croissante, laissaient entrevoir la nécessité d'une révision du plan départemental qui reposerait sur 2 piliers : la prévention des déchets et l'amélioration des performances de tri. L'Assemblée départementale, sous l'impulsion du Président et du Vice-président en charge de la politique

### RENCONTRE AVEC JULIETTE GARRIGUE 1<sup>ÈRE</sup> CHARGÉE DE MISSION PRÉVENTION AU VALTOM



#### Quelle a été votre démarche pour faire de la prévention des déchets une priorité dans les politiques des collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers ?

Nouveaux enjeux, nouveaux métiers ! Mais c'est quoi ce métier ? En septembre 2007, lorsque je prends mes fonctions, il y a tout à inventer. Les chargés de prévention éclosent tout juste dans les collectivités et le champ des possibles est ouvert. Le Grenelle n'a pas encore eu lieu, il faudra attendre encore 2 mois... Le VALTOM est donc un pionnier !

La crise ne faisait pas non plus partie du paysage économique et la production des déchets allait en s'accroissant. Je me souviens du cri d'alarme alors : « chaque puydômois produit 1/2 tonne de déchets par an ».

Mais, face à ces tonnes qui s'amoncelaient et à cette impression que l'échelon local ne pouvait pas grand-chose face à un système de production beaucoup plus global, que faire ? Comment agir ?

Modestement le Département, l'ADEME et le VALTOM ont uni leurs forces se disant que les petits ruisseaux feraient une grande rivière avec comme mot d'ordre « Les déchets, n'en faites plus des tonnes » ! De l'action, de l'expérimentation, de l'exemplarité, montrer que chacun est en capacité d'agir.

Une centaine de foyers témoins en font la preuve, des composteurs fleurissent au pied des immeubles, les écoles sont mobilisées... Petit à petit, ce terme de prévention qui ne parlait à personne est incarné et dans l'action, fait sens pour devenir 10 ans plus tard un incontournable des politiques de gestion des déchets.

Aujourd'hui, il n'y a pas une seule de nos collectivités adhérentes qui ne puisse se targuer d'avoir mis en place une action innovante : du compostage à l'hôpital ou au camping, la lutte contre le gaspillage alimentaire, un service de broyage... Les idées ne manquent toujours pas !

Avec à chaque fois du lien créé et une grande fierté pour les acteurs.

Quelle a été ma démarche ? Rencontrer des acteurs et leur donner les moyens de faire ensemble. Et pas seulement grâce à des moyens financiers mais à de l'écoute, de l'imagination, un relais politique, un renfort technique et une implication humaine.

### RENCONTRE AVEC HERVÉ CHALAYE CHARGÉ DE MISSION DÉCHETS À L'ADEME\*



#### Aujourd'hui, quelle est la place de la prévention dans les politiques de gestion des déchets ménagers menées par les collectivités ?

Les collectivités ont progressivement investi la prévention des déchets notamment à travers le développement d'actions pour encourager le compostage domestique, favoriser le réemploi des objets apportés en déchèteries et, plus récemment, pour lutter contre le gaspillage alimentaire. On peut dire aujourd'hui que la prévention des déchets constitue un domaine d'actions à part entière des collectivités pour lequel elles ont un rôle essentiel à jouer. Elles doivent en effet mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets pour susciter et coordonner les actions de prévention des différents acteurs de leur territoire.



Education à l'environnement

## LES PILIERS DE LA POLITIQUE DU VALTOM POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS



Compostage individuel, collectif et de proximité



OrganiCité®



Éducation à l'environnement

Toutes les infos sur [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr) dans la rubrique Territoire Zéro Déchet

\*ADEME : Premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et autres acteurs locaux en matière de politiques Energie-Climat des territoires et de gestion territoriale des déchets.





# LES 20 ANS DU VALTOM

## P.10 | VERNÉA, UN PÔLE DE VALORISATION UNIQUE EN FRANCE

En novembre 2013, le pôle de valorisation Vernéa entrait en activité pour traiter des déchets ménagers du département du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire. Ce pôle est la 1<sup>ère</sup> installation française à avoir été pensée pour valoriser sur un même site différents types de déchets ménagers en fonction de leur nature en vue de générer des ressources.

Retour sur ce projet mouvementé avec le témoignage de 2 des protagonistes incontournables dans la conduite de ce dossier.



### RENCONTRE AVEC BERNARD BEAUME DIRECTEUR DU VALTOM DE 1999 À 2014



En qualité de directeur du VALTOM, vous avez conduit, pendant 15 ans, le projet de mise en place d'une unité de valorisation des déchets ménagers à l'échelle départementale. Pouvez-vous revenir sur les moments phares qui ont ponctué son développement ?

Dès 1997 l'objectif du VALTOM est clair : doter à un coût raisonnable le Puy-de-Dôme et le nord Haute-Loire d'installations de traitement pérennes respectueuses de l'environnement. Ce fut une course à étapes marquée par bien des embûches :

- **1999** : choix des installations ; tri, compostage, méthanisation, incinération et enfouissement; c'est le projet Valordom.
- **2002** : un contrat en délégation de service public est retenu et un appel d'offres lancé pour une mise en service fin 2005...
- **2003** : après études, un site contigu à la décharge de Puy-Long est choisi pour la méthanisation-incinération. C'est le début des oppositions !

- **2004** : le traitement des déchets verts est organisé à l'échelle départementale ; le choix d'un site pour un futur centre d'enfouissement suscite lui de nouvelles polémiques.
- **2005** : après plusieurs recours juridiques, le Conseil d'Etat valide le projet du VALTOM et le site de Beaulieu : il prononce l'utilité publique indispensable à l'acquisition des terrains.
- **2005** : le délégataire de l'usine de méthanisation-incinération est choisi : un contrat est signé avec Novergie (groupe SUEZ); Vernéa est né.
- **2006** : le schéma de transport est défini avec 10 centres de transfert adaptables au transport rail.
- **2007** : un programme de réduction à la source des déchets est adopté.
- **2009** : après un refus en 2008 l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du pôle Vernéa est signé sur injonction des autorités de justice.
- **2011** : la construction du pôle Vernéa débute.
- **2013** : le pôle Vernéa est en service ; il n'y a pas plus belle aventure que créer !
- **2014** : le VALTOM gère l'ensemble des traitements des déchets ménagers; le financement du pôle Vernéa est finalisé.

En 2017, grâce à des élus visionnaires et courageux assistés d'une jeune petite équipe dynamique de techniciens motivés, un traitement moderne est en place.

**Vous avez été confronté à des oppositions. Que retenir-vous de ces moments difficiles ?**

Après le retrait d'un premier projet, et les retentissements médiatiques jetant l'opprobre sur les décharges, puis sur les premiers incinérateurs et leurs rejets de dioxines, en dépit du consensus politique initial, le projet du VALTOM était sensible.

Le choix du site a réveillé les peurs d'une technologie inconnue localement, certains dogmatismes associatifs, et les jeux politiques pré électoraux. Ces oppositions réduites en nombre mais fortement relayées par les médias ont coûté 8 années au VALTOM et des millions d'euros aux habitants.

Néanmoins, souvent contre-productives, ces oppositions ont permis d'améliorer l'information des habitants et de renforcer les contrôles environnementaux.

Aujourd'hui ce site de conception novatrice fonctionne à la satisfaction de tous. La qualité de ses équipements permet aux élus et techniciens de gérer efficacement les déchets dans un climat général confiant et apaisé.



## NOS DÉCHETS, UNE RESSOURCE (données 2016)



**ÉLECTRICITÉ**  
47 700  
habitants éclairés



**ROUTES**  
3,8 km  
de routes nationales construites  
à partir de graves de mâchefer



**COMPOST**  
+ de 1 400  
hectares amendés



**MÉTAUX**  
+ de 12 000  
voitures construites



### RENCONTRE AVEC ALDO AVIGO ANCIEN GÉRANT DE SAGE SERVICES, SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE



**Le cabinet Sage Services dont vous étiez le gérant a accompagné le VALTOM dans une mission d'assistance technique, juridique et économique durant la conduite du projet. Quel est votre regard sur cette mission particulière ?**

Notre mission a duré une quinzaine d'années alors qu'un délai « normal » est de 4 à 5 ans.

L'étude de faisabilité, la rédaction du cahier des charges très minutieux afin de ne pas abandonner le service public mais le délégué, en imposant les contraintes environnementales et sociétales souhaitées par le VALTOM, l'analyse et la négociation ont duré environ 3 ans.

Commença alors un remake des guerres de Gergovie et Bibracte, qui durèrent entre 5 et 6 ans dû aux procédures engagées contre le projet.

Sur 70 procédures correspondant à des oppositions tant politiques, administratives que publiques, 69 ont été gagnées par le VALTOM auprès des tribunaux administratifs et même en cassation, il en fallait plus pour décourager ces Eduens (Arvernes) du service public des déchets. Néanmoins cela a surenchéri le prix final de plus de 40M€, selon la Cour Régionale des Comptes.

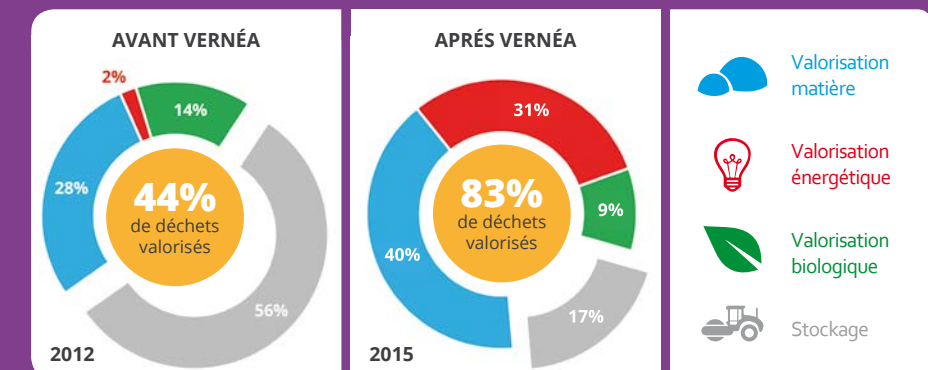
Cerise sur le gâteau, 1 an de fouilles archéologiques imposées au VALTOM pour un coût à sa charge de 2,5M€ (plus gros chantier archéologique en France). Ce fut une expérience riche, confirmant la grande qualité et l'exemplarité du projet tant aux plans technique, architectural qu'environnemental.

Les normes européennes les plus exigeantes de traitement des rejets liquides et gazeux et de performances énergétiques ont été imposées par les élus du VALTOM.

Je suis fier d'avoir collaboré à cette réalisation avec les élus courageux du syndicat qui n'ont jamais baissé les bras convaincus du bien-fondé de leur mission de service public.



## LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS







# LES 20 ANS DU VALTOM

P.12 | PARCE-QUE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Depuis la mise en exploitation du pôle de valorisation Vernéa en 2013, le paysage de la gestion des déchets ménagers sur le territoire a évolué. M. Laurent BATTUT, Président du VALTOM, dont le mandat débute cette même année, revient sur les événements clés qui ont ponctué la vie du syndicat et l'avenir de celui-ci.



## RENCONTRE AVEC LAURENT BATTUT PRÉSIDENT DU VALTOM DEPUIS 2013



**Quels sont les événements qui ont bouleversé la gestion des déchets ménagers et plus particulièrement le traitement et la valorisation depuis 2013 ?**

Incontestablement, l'évènement majeur de l'histoire du VALTOM est la mise en service du pôle de valorisation Vernéa

en novembre 2013 après des années de discussions et de contentieux. Le pôle Vernéa a permis de passer la barre des 80% de valorisation des déchets produits sur le territoire contre près de 40 % auparavant.

Plus qu'un bouleversement, c'est une révolution quant à l'approche du « déchet » devenu une véritable ressource avec la production d'électricité (la moitié des habitants de Clermont-Ferrand sont alimentés par le pôle Vernéa), la production de biogaz, de compost et la récupération des métaux ferreux et non ferreux (près de 4 000 tonnes par an !).

2014 a ensuite été l'année de l'exercice effectif, plein et entier par le VALTOM de la compétence du traitement des déchets ménagers et assimilés du département du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire.

Les révisions des statuts du VALTOM, intervenues en 2015 et 2016 ont permis d'instaurer un prix unique du traitement des déchets pour tous les puydômains et altiligériens dans un cadre solidaire, favorisant l'incitation à la réduction de la production des déchets et en faisant bénéficier les adhérents du Syndicat

des fruits de leur politique locale en la matière.

Autre évènement important, le fait d'avoir pu obtenir la renégociation des contrats de financement du pôle Vernéa à l'issue de longues négociations avec le délégataire SUEZ qui exploite le pôle ceci afin que les contribuables puissent profiter aussi de la baisse des taux d'emprunt. Plusieurs mois de discussions ont ainsi permis de générer une économie de plus de 3,7 millions d'euros sur 20 ans.

Enfin, les actions innovantes menées depuis de nombreuses années avec de réels succès telles qu'« Organicité® », ajoutées à la politique de valorisation des déchets mise en place, ont permis au VALTOM d'obtenir en 2015 la labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Cette reconnaissance nationale permet de développer de nouveaux projets dans le domaine de l'économie circulaire.

Le VALTOM est désormais l'acteur incontestable et reconnu des questions relevant de la prévention et de la valorisation des déchets.



## VALTOM TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

P.13

**Quels sont les grands projets en cours et à venir sur le territoire ?**

Le transfert de la compétence de la planification au profit de la Région depuis la loi NOTRe a amené le VALTOM à se positionner différemment dans son environnement institutionnel. Aussi, l'initiative a été prise de rassembler les collectivités en charge de la gestion des déchets de l'ancienne région Auvergne élargie au nord de la Loire pour réfléchir ensemble sur les synergies pouvant être développées dans la nouvelle région.

Déjà présent sur ce sujet avec le pôle Vernéa, il était important que le VALTOM, s'engage plus encore dans la valorisation de ses équipements en faveur de la transition énergétique.

C'est pourquoi, il a été décidé de valoriser les casiers fermés des installations de stockage des déchets par l'implantation de centrales solaires photovoltaïques en vue de produire une électricité d'origine renouvelable.

Un appel à projets a été lancé en février 2017 dernier pour occuper les surfaces

disponibles sur les sites de Puy-Long, Ambert et Miremont.

Par ailleurs, le VALTOM étend le panel de ses capacités de production d'énergie avec le projet de fourniture de chaleur au profit de la Communauté Urbaine de Clermont-Ferrand en vue d'alimenter son réseau de chaleur.

Bref, le VALTOM est devenu plus qu'un acteur en charge du traitement des déchets ménagers de son territoire !

Enfin, comment ne pas signaler l'accueil à Clermont-Ferrand en octobre prochain du congrès annuel de l'association AMORCE, qui réunit les acteurs publics et privés en charge du traitement des déchets et de la production d'énergie pour son 31<sup>e</sup> congrès, après Lyon, Chambéry et Toulouse. Un évènement national incontournable qui sera aussi l'occasion de rappeler que le VALTOM a, en cette année 2017, 20 ans !

20 ans d'initiatives innovantes au service exclusif des usagers du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés ! Et ce n'est pas fini !



Inauguration du pôle Vernéa en présence du Préfet de la région Auvergne



Les élus du VALTOM en 2017

## ET DEMAIN...

- Un plan régional de prévention et de gestion des déchets en cours d'élaboration par le Conseil Régional,
- la poursuite de la politique du VALTOM : produire moins, valoriser plus et maîtriser les coûts dans une logique d'optimisation et de coopération territoriale,
- une réflexion énergie :
  - un réseau de chaleur urbain alimenté par le pôle Vernéa,
  - des centrales solaires photovoltaïques sur 4 ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux),
  - la réinjection de biogaz dans le réseau GrDF,
  - l'alimentation de serres maraîchères,...
- un schéma de gestion des déchets organiques visant à une cohérence territoriale.





# LES 20 ANS DU VALTOM

P.14 | 2017 : UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS

## Le VALTOM fait peau neuve sur la toile

www.valtom63.fr : un nouveau site web pour une information riche et variée sur l'actualité de la gestion des déchets ménagers sur notre territoire

## Le développement de partenariats

- Signature de la convention de co-compostage avec la FDCUMA\* (Fédération départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) et des agriculteurs
- Signature de la charte partenariale sur le dispositif pédagogique mis en place sur des installations de traitement de déchets avec l'Education Nationale, Véolia, Vernéa et Echalié Paprec
- Signature d'une convention de suivi des dioxines et métaux lourds avec l'association ATMO Auvergne Rhône-Alpes



## La mise en valeur d'évènements

- Inauguration d'une plateforme de broyage partagée de Saint-Georges-sur-Allier et de La Roche-Noire,
- Inauguration d'un nouveau point de compostage en pied d'immeuble à Montferrand avec la collaboration du bailleur social Logidôme,
- Inauguration d'un second composteur en pied d'immeuble à la résidence Le Pont Naturel à Clermont-Fd avec la collaboration du bailleur social Ophis,
- Nouvelle opération zéro phyto du 22 au 29 avril 2017 sur le territoire du VALTOM avec la participation de ses collectivités adhérentes, les Parcs Naturels Régionaux du Livradois Forez et des Volcans, Chimirec, Eco DDS, la Fredon,
- Ouverture des installations de traitement des déchets ménagers à l'occasion des Semaines Européennes du Développement Durable et de la Réduction des Déchets en juin et novembre : inscription sur www.valtom63.fr, rubrique «visiter les sites»,
- Inauguration de l'extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux à Ambert.



## Des temps d'échanges

- Le VALTOM invité du Club de la Presse
- Valor'D, la journée départementale d'information et d'échanges autour de la gestion des déchets ménagers, le 29 septembre 2017 au Casino de Royat
- Le Congrès national AMORCE les 18,19 et 20 octobre 2017 à Polydôme à Clermont-Ferrand



## Une coopération internationale

Une délégation du VALTOM, citoyen d'honneur de la ville de Sandiara au Sénégal suite au don d'un camion de collecte des ordures ménagères, se rend au Sénégal pour développer cette coopération.



# UN NOUVEAU SITE WEB



P.15 | POUR DÉCOUVRIR LA GESTION DES DÉCHETS

Le VALTOM a le plaisir de vous présenter son nouveau site internet, [valtom63.fr](http://valtom63.fr). Organisé en 6 rubriques principales, il vous offre une source d'information riche et variée sur l'actualité de la gestion des déchets ménagers sur le territoire du VALTOM. Moderne, design et ergonomique, ce nouveau site a été conçu et développé pour faciliter votre navigation dans un environnement plus convivial. Accès aux informations simplifiées, contenu interactif et varié... De nombreuses nouveautés sont à découvrir !

Partez à sa découverte sur [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr) !



UN NOUVEL ESPACE PUBLICATIONS



UN MODULE DE RÉSERVATION DE VISITES



UN ESPACE PÉDAGOGIQUE



UN MODULE DE COMMANDE DE COMPOSTEURS



UNE CARTE INTERACTIVE...

UNE INTERFACE QUI S'ADAPTE À TOUS LES ÉCRANS !

Retrouvez également :



NOS ACTIONS



NOS INSTALLATIONS



SUIVI VERNÉA



NOS ACTUALITÉS



STOP-PUB



Organisé par le VALTOM

# 31<sup>e</sup> CONGRÈS AMORCE\*

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES COLLECTIVITÉS  
ET DES ACTEURS LOCAUX DANS LES DOMAINES  
DES DÉCHETS ET DE L'ÉNERGIE

LES 18,19 ET 20 OCTOBRE 2017  
AU CENTRE DES CONGRÈS POLYDÔME,  
PLACE DU 1<sup>er</sup> MAI À CLERMONT-FERRAND

Ateliers, forums,  
groupes d'échanges,  
visites techniques et touristiques  
vont rythmer ce congrès  
pendant 3 jours.

Pensez à vous inscrire  
sur [www.amorce.fr](http://www.amorce.fr)



Premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et autres acteurs locaux en matière de politiques Energie-Climat des territoires et de gestion territoriale des déchets

Valmag n°25 - mai 2017  
Magazine du VALTOM  
1 chemin des Domaines de Beaulieu  
63000 Clermont-Ferrand  
[www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr)

Directeur de publication : Laurent BATTUT  
Responsable de rédaction : Olivier MEZZALIRA  
Rédaction et maquette : VALTOM  
Crédit photos : VALTOM, Vernéa, Direction  
de la communication Ville de Clermont-Ferrand.



Impression : L'imprimeur.com  
Imprimé sur papier PEFC  
Diffusion : VALTOM  
Tirage : 6 000 exemplaires  
Dépôt légal à parution - ISSN : 1767 - 6339